

EFFONDREMENT DU MARCHÉ DES PAPIERS-CARTONS QUELLES CONSEQUENCES POUR LA REPRISE DES MATIERES ?

NOTE A L'ATTENTION DES COLLECTIVITES LOCALES

Le marché des Papiers-Cartons de Recyclage (PCR) s'effondre, la filière de recyclage des papiers-cartons est en difficulté, et l'écoulement des matières issues du tri va être sérieusement affecté.

En France, la collecte des papiers-cartons est structurellement excédentaire.

Les usines papetières implantées en France ne consommant que 74% des matières collectées/triées, l'excédent est essentiellement dirigé vers des pays européens voisins (Espagne, Allemagne).

Mais l'Europe, elle aussi excédentaire (8,5 M tonnes sur 56 M tonnes collectées*), se retrouve sérieusement affectée par la fermeture du marché Chinois et la saturation des usines papetières asiatiques vers lesquels elle écoulait ses excédents.

Dans cette situation d'excédent de l'offre par rapport à la demande papetière, les prix déjà très bas pourraient encore chuter dans les mois à venir, alors que les prix ont déjà été divisés par 3 depuis les 24 derniers mois.

Au-delà des prix, sur un plan opérationnel, la saturation des usines européennes va rendre très difficile l'écoulement des papiers-cartons issus du tri dans les mois à venir. Il faut donc s'attendre à des difficultés d'enlèvement dans les installations de tri, et notamment sur les centres de tri des collectivités locales qui pourraient être engorgés.

Les centres de tri des collectivités locales seront particulièrement impactés. L'emballage carton d'origine ménagère est en concurrence directe avec celui de l'emballage industriel et les usines papetières donnent aujourd'hui la priorité à la qualité la meilleure.

L'écoulement des emballages cartons issus du tri pourra donc s'avérer plus difficile dans cette période de tension.

En cas de dépassement des stocks autorisés de matières triées, l'activité des centres de tri pourrait être suspendue, interrompant de facto les collectes séparatives des papiers et des emballages ménagers en carton.

Cette situation, que nous subissons, est la conséquence des tensions sur le marché mondial de la fibre de recyclage.

Dans ce contexte, il appartient à chaque opérateur du tri et de la reprise de se rapprocher de ses clients Collectivités Locales afin de les tenir informés et de proposer les mesures d'adaptation qu'il estime adaptées.



08 juillet 2019

*Source CEPI